

MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

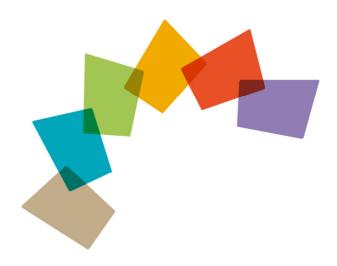


Avenir de la Fonction publique :

Parcours professionnels, carrières et rémunérations

Programmation des séquences et des réunions de négociation

Séance plénière du 7 octobre 2014



Adresse administrative : 139, rue de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12
Téléphone : 01 40 04 04 04 04 - Télécopie : 01 55 07 42 96 - www.fonction-publique.gouv.fr

Avenir de la Fonction publique:

Parcours professionnels, carrières et rémunérations

Programmation des séquences et des réunions de négociation

Chaque séquence donnera lieu à une réunion conclusive présidée par la ministre qui fera l'état de l'avancement de la négociation et qui ouvrira la séquence suivante.

Séquence 1 - Rénover et simplifier l'architecture statutaire

Thème 2 : Rénover l'architecture statutaire et les grilles

(5 réunions)

1ère réunion Classements hiérarchiques entre catégories statutaires des corps et cadres d'emplois : critères de classement utilisés, niveaux de recrutement externe, nombre de catégories.

Le mercredi 22 octobre 2015

2ème réunion : Corps et cadres d'emplois (définition d'un corps/cadre d'emplois, critères de regroupement dans un corps/cadre d'emplois, architecture et champ des corps/cadres d'emplois, promotions dans ces corps/cadres d'emplois)

Le mercredi 5 novembre 2015

3^{ème} réunion : Grade et avancement de grade (nature d'un grade, structuration en grades, nombre de grades, durée des carrières, mécanismes et modalités d'avancement de grade)

Le mercredi 25 novembre 2015

4ème **réunion : Echelons** (mécanismes et modalités d'avancement à l'intérieur d'un grade, modalités de reclassement à l'occasion d'une réforme ou d'une promotion, cadences d'avancement d'échelon)

A programmer sur la troisième semaine de janvier 2015

Réunion conclusive

A programmer sur la dernière semaine de janvier 2015

Séquence 2 - Améliorer la gestion des emplois

Thème 1 : Améliorer et simplifier les parcours professionnels

(3 réunions)

1ère réunion : Connaissance de l'emploi public et son évolution prospective, les outils de la mobilité (Répertoires métiers, démarches GPEEC, bourses d'emploi)

Mardi 18 novembre 2014

2ème réunion : Mobilité et attractivité de tous les territoires

A programmer sur la première semaine de janvier 2015

Réunion conclusive

A programmer sur la deuxième semaine de janvier 2015

Séquence 3 - Simplifier les règles et dispositifs de gestion des agents

Thème 1 : Améliorer et simplifier les parcours professionnels

(3 réunions et des réunions spécifiques par versant)

1ère réunion : Réunion sur les thématiques communes (Rôle des CAP, lignes directrices de gestion, gestion des corps inter fonctions publiques, modalités de recrutement)

A programmer sur la première semaine de mars 2015

2ème série de réunions spécifiques par versant

A programmer sur la deuxième semaine de mars 2015

3ème réunion : Restitution des réunions spécifiques et synthèse générale du thème

A programmer sur la troisième semaine de mars 2015

Réunion conclusive

A programmer sur la quatrième semaine de mars 2015

Séquence 4 - Rénover les grilles

Thème 2 : Rénover l'architecture statutaire et les grilles

(6 réunions)

Deux réunions sur les principes de rénovation des grilles (aspects indiciaires, indemnitaires et de prise en compte des évolutions du SMIC)

A programmer sur les première et deuxième semaines de février 2015

Trois réunions consacrées à la rénovation des différentes grilles

A programmer sur les deuxième et troisième semaines de d'avril 2015 et la première semaine de mai 2015

Une réunion conclusive incluant les aspects de calendrier et de modalités de la rénovation des grilles.

A programmer sur la deuxième semaine de mai 2015

Séquence 5 - Conclure la négociation et définir un accord-cadre sur les rémunérations et la politique salariale (2 réunions)

1^{ère} réunion : Définition d'un accord-cadre sur les rémunérations et la politique salariale A programmer sur la troisième semaine de mai 2015

2ème réunion : Conclusion de la négociation

A programmer avant la fin mai 2015

La documentation d'approfondissement devra avoir été envoyée en totalité au moins 5 jours avant la première réunion de négociation de chaque séquence.

Les fiches de problématiques seront transmises au moins 5 jours avant chaque réunion.